

# Accueil "temps libre": quel suivi politique?

*Au mois de mai 2006, le CJEF<sup>(1)</sup> et la Ligue des familles avaient demandé que les plages horaires libérées en fin de session d'examens soient l'occasion de concrétiser des projets initiés durant l'année. Pas de réponse sur ce point, craintes budgétaires, la Ligue s'interroge...*

> Philippe Andrienne, Secrétaire général de la Ligue des familles  
Carlos Crespo, Président du CJEF

A la suite de l'interpellation du CJEF et de la Ligue des familles sur la question des jeunes mis en suspension de cours, la Ministre-

**édito**

Présidente de la Communauté française avait accepté la proposition de programmation de travail que nous défendions. Une circulaire numéro 473 du 23/5/2006 a été adressée aux différentes écoles concernant "l'encadrement des élèves de l'enseignement secondaire à la fin de l'année scolaire ainsi que durant et après les épreuves d'évaluation (décembre, juin et septembre): constitution d'un recueil de bonnes pratiques".

Le CJEF et la Ligue avaient proposé ce recensement afin de pouvoir proposer des plans d'actions pratiques aux différentes écoles dès le début de l'année scolaire pour ne pas devoir constater

comme chaque année les faits, ou s'entendre dire qu'il est trop tard pour préparer quelque chose.

## Attente

Le 5 juillet 2006, nous demandions la tenue d'une réunion sur le suivi de ce recensement et la préparation des étapes suivantes. Malgré différents rappels du CJEF et de la Ligue, nous sommes toujours dans l'attente de cette réunion à un mois de la première étape 2006-2007 des évaluations scolaires. Bien sûr, il y a eu les problèmes de la rentrée à gérer. Bien sûr, il y a eu les élections communales qui ont mobilisé nombre de personnes. Il n'empêche, le Gouvernement de la Communauté française dans son ensemble a retenu cette initiative dans le cadre des mesures à mettre en œuvre dans son fameux plan de soutien à la parentalité, accouché avec difficultés en juin. Et depuis...

La Ligue des familles et le CJEF refusent de voir cette question traitée uniquement sur l'angle de la communication, que les médias n'hésiteront pas à reprendre à chaque session d'examen. Des réponses politiques ne peuvent pas être seulement sécuritaires au plan fédéral, et de couvrir au niveau communal.

## Et le périscolaire?

Le budget de la Communauté française pour 2007 sera très difficile. En matière d'accueil temps libres para et périscolaire ainsi que pour les centres de vacances, il nous revient que le budget prévu pour l'an passé est "sauvé", y compris l'indexation. Par contre, les moyens prévus dans le plan pluriannuel de refinancement de la Communauté française pour le développement de ce secteur paraissent avoir été supprimés. Or, ces derniers mois, la Communauté

française, via l'ONE, a mandaté trois associations pour renforcer la motivation des pouvoirs locaux dans la mise en œuvre des fameux programmes "CLES" (Contrats Locaux pour l'Enfance), visant la coordination des efforts du plus grand nombre dans le cadre de l'accueil temps libres. Il serait assez logique d'en attendre une multiplication des initiatives et un développement des

programmes. La suppression des budgets prévus à ce développement entraînera, ipso facto, une diminution des subsides pour les programmes déjà agréés si l'on doit répartir la même masse budgétaire hors indexation sur plus de projets.

Bien sûr les discussions budgétaires ne sont pas faciles, tiraillées entre la revalorisation du non-marchand, la renouveau des problématiques de l'enseignement et particulièrement du remplacement des professeurs malades, et l'évolution des places d'accueil pour les 0 à 3 ans ou du temps libre. Il est cependant consternant de constater que des services indispensables aux familles dans le cadre de leur harmonisation temps de travail/temps familial, programmée sur plusieurs années, seront stoppés dans leur élan. On nous

assurait pourtant que les budgets "PACA" utilisant les mannes du refinancement jusqu'en 2010, étaient verrouillés et permettaient les programmations annoncées.

Manque de suivi d'un dossier (pourtant sans impacts budgétaires), manque de cohérence dans les programmations annoncées... le soutien aux familles est décidément très précaire. ■

(1) CJEF: Conseil de la jeunesse d'expression française.  
Site Internet: [www.cjef.be](http://www.cjef.be)